



Voile d'hivernage

L'hiver dernier a occasionné de nombreuses pertes et l'usage des voiles d'hivernage s'est largement popularisé. Mais savez-vous vraiment quelle est son utilité, à quel point il protège vos plantes, quand et comment l'employer à bon escient ?



Le voile d'hivernage est un tissu très léger, produit en polypropylène non tissé.

Cette année votre jardinerie « Au parfait jardinier » élargie sa gamme, nous vous proposons le voile en :

- 2 m X 5 m
- 1 m X 20 m
- Housse de 1,60 m X 1.60 m
- Serre 1m10 de hauteur avec 3 étagères
- Film « bull » pour protéger les pots.

A la différence d'un film "plastique", il est perméable à l'air et à l'eau, ce qui évite la déshydratation des végétaux protégés. Laisant passer la lumière, il produit un effet de serre qui le fait préconiser en protection hivernale. Il est facile à découper et à poser.

Utilité

Les 2 utilisations premières du voile d'hivernage sont les suivantes :

- protéger du gel, en fin d'hiver ou au printemps, les boutons prêts à éclore de plantes rustiques comme les camélias ou les rhododendrons.
- protéger du froid et hâter les semis précoces de légumes (salades, pois, pommes de terre).

En revanche, le voile d'hivernage n'assure pas une protection suffisante pour les plantes non rustiques lors de grands froids. Aussi, les agrumes, lauriers-roses, oliviers ou encore palmiers cultivés en pot doivent être hivernés (c'est à dire mis hors gel).

Si le temps n'est pas au froid prolongé, vous pouvez placer des plantes fragiles contre un mur de la maison, et les protéger derrière un écran de voile d'hivernage (formez un cadre avec quelques tasseaux de bois). Vous gagnerez quelques degrés par rapport à la température mesurée sous abri au milieu du jardin. Disons 3 ou 4°C de plus, qui peuvent faire toute la différence pour des espèces sensibles au gel, si l'hiver n'est pas trop rigoureux.

Ce tissu s'avère en outre très résistant aux intempéries (grêle), et il protégera efficacement vos premiers semis des oiseaux et insectes.

Au Parfait Jardinier

16, rue de Metz 31000 Toulouse/Tél : 05-61-53-99-47 / jardinerie@auparfaitjardinier.fr
Ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



Quand l'employer ?

L'hiver approche

Dès que les gelées matinales s'annoncent, recouvrez avec le voile les cultures sensibles du potager (salades, mâche, cresson, oseille...).

Aux premiers signes de froid, mettez sous abri les plantes les plus fragiles du jardin. Placez le voile autour de sujets fragiles, mais non gélifs : cela les protège des vents froids et conserve un peu la chaleur du soleil. L'isolation est meilleure si le voile ne touche pas le feuillage : faites-le reposer sur un cadre de bois ou du grillage à poules, par exemple.

Durant l'hiver

Vérifiez les protections hivernales et aérez. Profitez-en pour retendre le voile d'hivernage. Il ne doit pas trop plaquer les cultures et végétaux : risque de pourriture...

En mars-avril protéger les floraisons.



Certains arbustes (notamment de terre de bruyère, comme les rhododendrons précoces et les camélias) craignent les gelées tardives. Elles détruisent en effet parfois les jeunes pousses et les boutons à fleur. Le voile d'hivernage sera d'un précieux secours

Pensez également à abriter vos arbres fruitiers nains cultivés en pot : la floraison intégrale d'un pêcher nain peut être détruite par une seule nuit bien froide...

Accélérer la levée des semis

En posant un voile d'hivernage sur vos semis et jeunes plantations du potager, vous gagnerez quelques précieux degrés au sol, qui accéléreront la levée des graines et la pousse des jeunes plants.

Le gain de précocité peut atteindre 10 à 15 jours pour vos semis de carottes, poireaux, radis, laitues, haricots...

Vous poserez le voile à même le sol, en laissant du « mou » et en le maintenant avec 2 planches placées aux extrémités.

Au Parfait Jardinier

16, rue de Metz 31000 Toulouse/Tél : 05-61-53-99-47 / jardinerie@auparfaitjardinier.fr
Ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



Vous pouvez également placer de petits morceaux pour couvrir vos caissettes de semis.

En avril-mai

Lorsque les gelées tardives ne sont plus à craindre, vous pouvez retirer le voile d'hivernage, à l'instar des autres protections hivernales.

Echelonnez simplement vos récoltes

Le voile d'hivernage permet d'échelonner les récoltes de salades et d'épinards. En recouvrant une partie seulement d'un même semis, vous accélérerez la partie protégée, dont la récolte pourra ainsi intervenir avant l'autre.

Au Parfait Jardinier

16, rue de Metz 31000 Toulouse/Tél : 05-61-53-99-47 / jardinerie@auparfaitjardinier.fr
Ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h00